



Les principaux outils du pilotage de la formation en institution

Référentiel de formation

Deux organismes de formation pour vous proposer un dispositif en blended-learning :

Aujourd’hui, vous êtes la personne ressource de l’entreprise pour les questions ayant trait à la formation.

Vous souhaitez renforcer votre action en participant à l’attractivité de votre entreprise sur le marché de l’emploi en offrant un contexte de développement professionnel.

Sur délégation de votre hiérarchie, vous pourrez travailler en collaboration avec le service RH, les responsables de secteurs/services pour la construction de la politique de formation de votre entreprise/institution et sa mise en œuvre en :

- participant à l’identification des besoins de formation
- conseillant les collaborateurs de l’entreprise dans la définition de projets de formation visant leur développement professionnel
- concevant le plan de formation annuel
- accompagnant les personnes en formation dans leur parcours (apprentis, stagiaires, collaborateurs)
- assurant les liens avec les partenaires externes (écoles, OrTra, prestataires de formation)
- évaluant les différentes prestations de formation dans une orientation de qualité
- veillant au transfert des compétences développées en formation sur la place de travail.

Domaines de compétences	Objectifs de formation			
1. Maîtriser les contexte & système de la formation en Suisse	<i>1.1 Caractériser les principales structures de politique de formation et les principales conditions-cadre aux niveaux fédéral et cantonal</i>	<i>1.2 Disposer d'une vision globale du paysage de la formation initiale, supérieure et continue en Suisse et des bases juridiques en vigueur</i>	<i>1.3 Inscrire son action dans l'environnement socio-politique</i>	<i>1.4 Utiliser le système d'équivalence des titres européens et suisses</i>
2. Co-construire la politique de formation au sein de l'organisation	<i>2.1 Expliciter pour renforcer et visibiliser la place de la formation dans l'organisation, son rôle, les axes et les conditions-cadre</i>	<i>2.2 Collaborer avec les fonctions-clés de l'organisation</i>	<i>2.3 Communiquer sur la politique de formation au sein de l'organisation</i>	



Les principaux outils du pilotage de la formation en institution

Référentiel de formation

3. Concevoir le plan de formation de son organisation	<i>3.1 Identifier & analyser les besoins (individuels et collectifs) en formation à court et moyen terme à partir des outils RH existants de l'organisation</i>	<i>3.2 Construire une stratégie de formation définie dans le temps, nourrie des analyses issues du service RH et de la stratégie de l'organisation</i>	<i>3.3 Négocier les options proposées</i>	<i>3.4 Construire le plan de formation en impliquant les acteurs concernés et en respectant la ligne budgétaire consacrée</i>
4. Piloter la formation dans son organisation de travail	<i>4.1 Mettre en œuvre le plan de formation adopté</i>	<i>4.2 Construire des projets de formation intramuros adapté au public visé</i>	<i>4.3 Opérer des choix de dispositifs de formation visant l'atteinte des objectifs</i>	<i>4.4 Développer des partenariats avec des prestataires externes de formation sur la base de cahier des charges</i>
	<i>4.5 Assurer le marketing des offres de formation à l'interne et de l'externe</i>	<i>4.6 Garantir la qualité du processus de formation</i>	<i>4.7 Accompagner les collaborateurs dans leur parcours de formation</i>	<i>4.8 Accompagner les formateurs en entreprise dans leur rôle auprès des personnes en formation</i>
	<i>4.9 Opérationnaliser l'administration du processus formation dans l'organisation</i>	<i>4.10 Évaluer le plan de formation de l'organisation dans une perspective d'ajustements</i>		
5. Produire du conseil en formation au niveau de l'organisation/des collaborateurs	<i>5.1 Conseiller sa hiérarchie sur les axes de développement des compétences favorisant la mise en œuvre de la stratégie de l'organisation</i>	<i>5.2 Conduire des entretiens de conseil avec différents publics : adolescents et leurs personnes de référence et des adultes</i>	<i>5.3 Conduire des entretiens d'exploration de la demande de formation</i>	<i>5.4 Coopérer avec les organismes du réseau pour compléter la prestation de conseil</i>